



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset
Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC
N° 2025-001

L'an deux mille vingt-cinq, le six février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le trois février deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

Présents : Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Maëlle JOLY, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT, Ludovic LHOSTE, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés : Daniel DI-LITTA a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Jean-Pierre FILIOL a donné pouvoir à Christian PEYRARD, Carole GIGANT a donné pouvoir à Brigitte ROCHE, Pierre ASTOR a donné pouvoir à Corinne TARGHETTA.

Secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	18
Nombre de procurations :	4
Nombre d'absents :	4

Objet : ECOLE Théodore MONOD - Motion de soutien contre la fermeture de classe annoncée

Madame le Maire expose au conseil municipal la motion de soutien contre la fermeture de classe annoncée à l'école Théodore MONOD suivant l'annexe jointe.

La carte scolaire 2025 envisage une nouvelle fermeture de classe à l'Ecole Théodore Monod.

Si l'Ecole Théodore Monod devait subir la fermeture d'une classe à la rentrée 2025, ce serait la troisième fermeture de classe en trois ans sur la Commune de Retournac.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a exprimé son mécontentement en adressant à l'Inspecteur académique, le 27 janvier dernier, un courrier dans lequel elle déplore que les écoles soient à nouveau impactées par une fermeture de classe, que les enfants de 2 ans ne soient pas pris en compte dans les effectifs et que ne soit pas pris en compte le fait que cette école accueille des enfants allophones (à ce jour au nombre de 16) sans bénéficier de personnel dédié.

Madame le Maire précise également qu'elle a accompagné une délégation de parents d'élèves à l'entrevue que leur a accordée Monsieur Hervé Bariller, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de Haute-Loire.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu la motion et délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la motion de soutien contre la fermeture de classe annoncée à l'école Théodore MONOD de « RETOURNAC »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

